

Liste des délibérations Séance du Conseil Municipal du 26 février 2026

Sous la présidence de Madame Hélène CONSTANS

Présents : ARGENTIER Mathieu - BRESSOLIS GINESTY Evelyne – CALMES Stéphane - CONSTANS Hélène –FORMENTIN CALMELS Cécile - ISSERTE METGE Delphine - JUERY Thomas - LAGRIFOUL Jérôme – LEMOUZY Jérôme - MIQUET Pierre-Yves -- PICARD Sébastien - TESTOR Edwige – TOURRETTE Pierre – VAN HERPEN Henri

Absents excusés : BEZAMAT Caroline (pouvoir à Mathieu ARGENTIER) - DELMAS Michel (pouvoir à Hélène CONSTANS) - PEYRAC Ingrid (pouvoir à Cécile FORMENTIN CALMELS) - POSSEME Sandrine (Pouvoir à Thomas JUERY)

Absent : BREFUEL Jean-Marie

Ordre du jour :

- Délibération pour nommer un secrétaire de séance
- Délibération pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2026
- Délibération pour approuver le montant définitif des travaux relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal, à la suite du résultat de l'appel d'offres lancé par le SIEDA
- Délibération pour valider les devis pour l'aménagement du chemin créé aux Limagnes à Cruéjols, l'installation d'un visiophone à l'école de Palmas et l'isolation du grenier du bâtiment Mairie de Palmas.
- Vote des Comptes Financiers Uniques : budgets principal, assainissement, photovoltaïque, lotissement
- Approbation des comptes de gestion : budgets principal, assainissement, photovoltaïque, lotissement (Ces deux points sont sous réserve du rétablissement des services de la DGFIP)
- Délibération pour valider le choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de l'ancienne école de Palmas : régularisation
- Délibération pour valider le montant des travaux de curage et de drainage de la station d'épuration de Palmas.
- Questions et informations diverses

Délibération pour nommer un secrétaire de séance

Monsieur Jérôme LEMOUZY est nommé secrétaire de séance -*Vote à l'unanimité*

Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2026

Le procès-verbal est approuvé par 14 voix Pour 1 voix Contre (Henri VAN HERPEN) et 2 Abstentions (Sandrine POSSEME – Pierre TOURRETTE)

Délibération pour approuver le montant définitif des travaux relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal, à la suite du résultat de l'appel d'offres lancé par le SIEDA

L'entreprise LEMA ENERGIES est retenue pour un montant de 21 490 €

Vote : 17 voix Pour et 1 Abstention

Délibération pour valider les devis pour l'aménagement du chemin créé aux Limagnes à Cruéjols, l'installation d'un visiophone à l'école de Palmas et l'isolation du grenier du bâtiment Mairie de Palmas.

Les entreprises retenues sont :

- Chemin des Limagnes : CCTP 12 / SARL GRIFFOUL - *Vote 17 Pour 1 Abstention (Sébastien PICARD)*
- Clôture chemin des Limagnes : NATERA - *Vote à l'unanimité*
- Interphone école de Palmas : VISIONAUTE - *Vote 17 Pour 1 Abstention (Sébastien PICARD)*
- Isolation des combles Mairie de Palmas : BELET ISOLATION – *Vote 17 Pour 1 Abstention (Sébastien PICARD)*

Vote des Comptes Financiers Uniques : budgets principal, assainissement, photovoltaïque, lotissement

Approbation des comptes de gestion : budgets principal, assainissement, photovoltaïque, lotissement

Retrait de ces 2 points car la DGFIP pour des problèmes internes n'a pas pu valider les documents.

Délibération pour valider le choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de l'ancienne école de Palmas : régularisation

Le conseil municipal régularise l'attribution des travaux confiés à l'entreprise POSSEME.

Vote : 16 Pour et 3 Abstentions (Sébastien PICARD - Sandrine POSSEME – Pierre TOURRETTE)

Délibération pour valider le montant des travaux de curage et de drainage de la station d'épuration de Palmas.

Le conseil municipal valide le montant des travaux de curage et de drainage de la station d'épuration de Palmas confié à Alliance Environnement pour un montant de 20 122.70 € HT

Vote : 14 voix Pour 1 voix Contre (Sébastien PICARD) et 3 Abstentions (Delphine ISSERTE METGE, Jérôme LAGRIFOUL et Henri VAN HERPEN)

Le Maire,
Hélène CONSTANS